



# Exigences prudentielles de publication

selon la « Circ.-FINMA 16/1  
Publication – banques »

Situation au 31.12.2024  
Version 1.0 du 14.04.2025



**Généralités**

KM1	Chiffres-clés essentiels réglementaires	4
OVA	Approche de la banque en matière de gestion des risques	5
OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	5

**Fonds propres réglementaires**

CC1	Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte	6
CC2	Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte avec le bilan	7
CCA	Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC	8

**Ratio de levier**

LR1	Ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier	8
-----	--	---

**Risque de liquidité**

LIQA	Liquidités : gestion du risque de liquidité	9
LIQ1	Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités (LCR)	9
LIQ2	Liquidités : informations relatives au ratio de financement (NSFR)	11

**Risque de crédit - Approche IRB (*Internal Ratings-Based Approach*)**

CRA	Risque de crédit : informations générales	13
CR1	Risque de crédit : qualité de crédit des actifs	13
CR2	Risque de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut	13
CRB	Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs	14
CRC	Risque de crédit : indications relatives aux techniques d'atténuation du risque	15
CR3	Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque	15
CRD	Risque de crédit : indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard	15
CR4	Risque de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard	15
CR5	Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard	16
CRE	IRB : indications relatives aux modèles	16

**Risque de crédit de contrepartie**

CCRA	Risque de crédit de contrepartie : indications générales	16
CCRS	Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie	16
CCRB	Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales	17

**Titrisations**

SECA	Titrisations : indications générales relatives aux positions de titrisation	17
------	---	----

**Risques de marché**

MRA	Risques de marché : indications générales	17
MR1	Risques de marché : exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard	17
MRB	Risques de marché : indications en cas d'utilisation de l'approche des modèles	17

**Risques de taux**

IRRBBA	Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque	18
IRRBBA1	Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux	20
IRRBB1	Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement	21

**Rémunérations**

REMA	Rémunérations : politiques	22
------	----------------------------	----

**Risques opérationnels**

ORA	Risques opérationnels : indications générales	22
-----	---	----

**Risques financiers liés au climat**

22

Dans cette publication, les lignes qui ne sont pas pertinentes ne sont pas renseignées. Cette publication fait référence au rapport de gestion 2024 de la Banque Cantonale du Valais (BCVS) disponible à l'adresse : [www.bcvs.ch/rapport2024](http://www.bcvs.ch/rapport2024) ainsi qu'au rapport Climat 2024 suivant les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosure (TCFD), disponible à l'adresse : [www.bcvs.ch/rapport-tcfd2024](http://www.bcvs.ch/rapport-tcfd2024)

Le présent rapport est publié en français et en allemand. La version française fait foi.

## TABLEAU KM1

### Chiffres-clés essentiels réglementaires

en milliers de francs

	a	b	c	d	e	
	31.12.2024	30.09.2024	30.06.2024	31.03.2024	31.12.2023	
<b>Fonds propres pris en compte</b>						
1	Fonds propres de base durs (CET1)	1'581'015	–	1'508'516	–	1'507'696
2	Fonds propres de base (T1)	1'581'015	–	1'508'516	–	1'507'696
3	Fonds propres totaux	1'646'015	–	1'573'516	–	1'572'696
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>						
4	RWA	9'195'670	–	9'041'741	–	8'845'849
4a	Exigences minimales de fonds propres	735'654	–	723'339	–	707'668
<b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)</b>						
5	Ratio CET1 (%)	17,2%	–	16,7%	–	17,0%
6	Ratio de fonds propres de base (%)	17,2%	–	16,7%	–	17,0%
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	17,9%	–	17,4%	–	17,8%
<b>Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)</b>						
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5%	–	2,5%	–	2,5%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,5%	–	2,5%	–	2,5%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	9,9%	–	9,4%	–	9,8%
<b>Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFr (en % des RWA)</b>						
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFr (%)	4,0%	–	4,0%	–	4,0%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFr) (%)	1,3%	–	1,3%	–	1,3%
12c	Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr	9,1%	–	9,1%	–	9,1%
12d	Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr	10,9%	–	10,9%	–	10,9%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr	13,3%	–	13,3%	–	13,3%
<b>Ratio de levier Bâle III</b>						
13	Engagement global	21'145'697	–	20'836'110	–	20'334'154
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7,5%	–	7,2%	–	7,4%
<b>Ratio de liquidités (LCR) <sup>1)</sup></b>						
15	Numérateur du LCR : Somme des actifs liquides de haute qualité	3'867'591	3'894'793	3'807'746	3'853'061	3'663'635
16	Dénominateur du LCR : Somme nette des sorties de trésorerie	2'476'115	2'495'271	2'562'839	2'355'060	2'456'569
17	Ratio de liquidités, LCR (en %)	156,2%	156,1%	148,6%	163,6%	149,1%
<b>Ratio de financement (NSFR)</b>						
18	Refinancement disponible stable	16'147'101	–	15'648'199	–	15'536'380
19	Refinancement stable nécessaire	12'533'796	–	12'110'579	–	12'538'728
20	Ratio de financement, NSFR (en %)	128,8%	–	129,2%	–	123,9%

1) Valeurs mensuelles moyennes de chaque trimestre.

## TABLEAU OVA

### Approche de la banque en matière de gestion des risques

L'approche de la banque en matière de gestion des risques est décrite au ch. 3 de l'annexe aux comptes annuels (p. 106 du rapport de gestion 2024).

## TABLEAU OV1

### Aperçu des positions pondérées par le risque

en milliers de francs

	a	b	c
	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
	31.12.2024	30.06.2024	31.12.2024
1 Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])	8'388'970	8'082'886	671'118
2 - dont déterminé par l'approche standard (AS)	8'388'970	8'082'886	671'118
6 Risque de crédit de contrepartie CCR	44'248	48'288	3'540
7 - dont déterminé par l'approche standard (AS-CCR)	44'248	48'288	3'540
9 - dont déterminé par une autre approche (CCR)	n/a	n/a	n/a
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	66'712	64'437	5'337
11 Titres de participation dans le portefeuille de banque sous l'approche basée sur le marché	n/a	n/a	n/a
12 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche <i>look-through</i>	n/a	n/a	n/a
13 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche <i>mandate-based</i>	4'887	4'880	391
14 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche <i>fall-back</i>	n/a	n/a	n/a
14a Investissements dans des placements collectifs gérés – approche simplifiée	145'870	134'767	11'670
15 Risque de règlement	n/a	n/a	n/a
16 Positions de titrisation dans le portefeuille de la banque	n/a	n/a	n/a
20 Risque de marché	4'809	182'046	385
21 - dont déterminé selon l'approche standard	4'809	182'046	385
23 Exigences de fonds propres afférentes aux transferts de positions entre le portefeuille de négoce et le portefeuille de banque	n/a	n/a	n/a
24 Risque opérationnel	530'548	514'811	42'444
25 Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)	9'627	9'627	770
26 Ajustements pour le « plancher » ( <i>floor</i> )	n/a	n/a	n/a
27 Total (1+6+10+11+12+13+14+14a+15+16+20+23+24+25+26)	9'195'670	9'041'741	735'654

## TABLEAU CC1

### Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte

en milliers de francs

		a	b
		Montants	Références
<b>Fonds propres de base durs (CET1)</b>			
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	158'000	A
2	Réserves issues des bénéfices y c. réserve pour risques bancaires généraux / bénéfice reporté et de la période concernée	1'290'904	B
3	Réserves issues du capital, réserves (+/-) de change et autres réserves	145'319	C
<b>6</b>	<b>Fonds propres de base durs, avant ajustements réglementaires</b>	<b>1'594'223</b>	
<b>Ajustements réglementaires relatifs aux fonds propres de base durs</b>			
16	Positions nettes longues en propres instruments CET1	-13'209	D
<b>28</b>	<b>Somme des ajustements relatifs au CET1</b>	<b>-13'209</b>	
<b>29</b>	<b>Fonds propres de base durs nets (net CET1)</b>	<b>1'581'015</b>	
<b>Fonds propres de base supplémentaires (AT1)</b>			
<b>44</b>	<b>Fonds propres de base supplémentaires nets (net AT1)</b>		
<b>45</b>	<b>Fonds propres de base (net T1 = net CET1 + net AT1)</b>	<b>1'581'015</b>	
<b>Fonds propres complémentaires (T2)</b>			
50	Corrections de valeur; provisions et amortissements de prudence; réserves forcées relatives aux immobilisations financières	65'000	
<b>58</b>	<b>Fonds propres complémentaires (net T2)</b>	<b>65'000</b>	
<b>59</b>	<b>Fonds propres réglementaires totaux (net T1 + net T2)</b>	<b>1'646'015</b>	
<b>60</b>	<b>Somme des positions pondérées par le risque</b>	<b>9'195'670</b>	
<b>Ratios de fonds propres</b>			
61	Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	17,2%	
62	Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	17,2%	
63	Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	17,9%	
64	Exigences de volants spécifiques en CET1 selon le standard minimal de Bâle (volant de fonds propres + volant anticyclique selon l'art. 44a OFR + volant de fonds propres relatif aux établissements d'importance systémique) (en % des positions pondérées par le risque)	2,5%	
65	- dont volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	2,5%	
68	CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction des exigences minimales et cas échéant des exigences TLAC couvertes par du CET1) (en % des positions pondérées par le risque)	9,9%	
68a	Exigences globales en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	9,1%	
68b	- dont volant anticyclique selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	1,3%	
68c	CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	13,7%	
68d	Exigences globales en T1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	10,9%	
68e	T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	15,5%	
68f	Exigences globales en fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	13,3%	
68g	Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	17,9%	
<b>Montants inférieurs aux seuils (avant pondération)</b>			
72	Participations non qualifiées dans le secteur financier et autres investissements de type TLAC	15'066	E
73	Autres participations qualifiées dans le secteur financier (CET1)	3'851	E
<b>Plafonds relatifs à la prise en compte dans le T2</b>			
76	Correctifs de valeur éligibles dans le T2 dans le cadre de l'approche AS-BRI	65'000	
77	Plafond relatif à la prise en compte des correctifs de valeur dans l'AS-BRI	105'833	

## TABLEAU CC2

### Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte avec le bilan

Bilan en milliers de francs

	a & b	c
	Selon clôture comptable & cercle de consolidation réglementaire	Références
<b>Actifs</b>		
Liquidités	3'145'463	
Créances sur les banques	413'552	
Créances résultant d'opérations de financement de titres		
Créances sur la clientèle	2'209'934	
Créances hypothécaires	13'306'485	
Opérations de négoce	357	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	71'840	
Immobilisations financières	1'470'996	
Comptes de régularisation	24'774	
Participations	19'541	E
Immobilisations corporelles	116'038	
Autres actifs	80'796	
<b>Total des actifs</b>	<b>20'859'774</b>	
<b>Fonds étrangers</b>		
Engagements envers les banques	1'299'079	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	200'000	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12'013'783	
Engagements résultant d'opérations de négoce		
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	134'275	
Obligations de caisse	73'009	
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	5'399'000	
Comptes de régularisation	72'348	
Autres passifs	76'035	
Provisions	11'230	
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>19'278'760</b>	
- dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres complémentaires (T2)		
- dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres de base supplémentaires (AT1)		
<b>Fonds propres</b>		
Réserve pour risques bancaires généraux	680'811	B
Capital social	158'000	A
- dont reconnu en qualité de CET1	158'000	A
- dont reconnu en qualité d'AT1		
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfices reportés et de la période concernée	755'412	B / C
(Propres parts du capital)	-13'209	D
<b>Total des fonds propres</b>	<b>1'581'015</b>	

## TABLEAU CCA

### Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC

1	Émetteur	Banque Cantonale du Valais (BCVS)
2	Identifiant (ISIN)	Action nominative (CH0305951201)
3	Droit régissant l'instrument	Loi sur la BCVS et statuts de la BCVS Société anonyme de droit public au sens de l'article 763 al. 1 CO
3a	Moyens par lesquels le critère d'exécution figurant dans le paragraphe 13 du « <i>term sheet</i> TLAC » est assuré (pour les autres instruments TLAC pris en compte, soumis à un droit étranger)	n/a
<b>Traitement réglementaire</b>		
4	Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III	CET1
5	Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	CET1
6	Éligible au niveau individuel / du groupe / individuel et groupe	Individuel
7	Type d'instrument	Titre de participation
8	Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (en millions de CHF)	158
9	Valeur nominale de l'instrument	158'000'000
10	Classification comptable	Capital-actions
11	Date initiale d'émission	2016
12	Avec ou sans échéance	Sans échéance
13	Date d'échéance initiale	n/a
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	Non
15	Date du remboursement anticipé facultatif / dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel (fiscal ou réglementaire) / montant du remboursement	n/a
16	Dates de remboursement anticipé ultérieures, le cas échéant	n/a
<b>Dividende / coupon</b>		
17	Dividende / coupon fixe ou variable	Variable
18	Taux du coupon et indice, le cas échéant	n/a
19	Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (l'absence de dividende sur l'instrument implique une renonciation au dividende sur les actions ordinaires)	Non
20	Paiement d'intérêts / de dividendes totalement discrétionnaire, partiellement discrétionnaire, obligatoire	Totalement discrétionnaire
21	Existence d'un saut de rémunération (step up) ou d'une autre incitation au remboursement	n/a
22	Non cumulatif / cumulatif	n/a
23	Convertible / non convertible	n/a
30	Mécanisme d'abandon de créance	n/a

## TABLEAU LR1

### Ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier

en milliers de francs

	a	
1	Total des actifs selon les états financiers publiés	20'859'774
4	Ajustements relatifs aux dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	-71'840
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	357'763
8	<b>Engagement total soumis au ratio de levier</b>	<b>21'145'697</b>



## TABLEAU LIQA

### Liquidités : gestion du risque de liquidité

Les informations sur la gestion du risque de liquidité sont présentées au ch. 3.4 de l'annexe aux comptes annuels (p. 109 du rapport de gestion 2024).

## TABLEAU LIQ1

### Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités (LCR)

Le LCR permet de s'assurer qu'une banque dispose de suffisamment de liquidité pour faire face à un stress de liquidité sur une période de 30 jours.

Le LCR est calculé comme le ratio entre le montant des actifs liquides de haute qualité (HQLA) disponibles et le montant des sorties nettes de liquidité potentielles à un horizon de 30 jours.

Les sorties nettes de liquidité potentielles résultent de la différence entre les sorties de liquidité (exemples : retraits sur les dépôts à vue, non-renouvellement des emprunts de maturité inférieure à 30 jours) et les entrées de liquidité (exemple : remboursement des créances de maturité inférieure à 30 jours) dans une situation de stress.

Le ratio minimum légal est fixé à 100%.

#### Variations et facteurs significatifs du ratio LCR

Durant le 2<sup>e</sup> semestre 2024, la mesure mensuelle du ratio LCR a oscillé entre 136% et 176%.

Les actifs liquides de haute qualité (HQLA) sont demeurés à un niveau élevé dépassant 3,6 milliards de francs.

Ils couvrent les besoins de liquidités qui résultent pour l'essentiel des dépôts de détail et des financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients.

#### Composition des actifs liquides de haute qualité (HQLA)

Au 31 décembre 2024, les actifs liquides de haute qualité sont composés à plus de 70% de liquidités et d'avoirs auprès de la Banque Nationale Suisse. Le reste est composé de titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités.

#### Concentration des sources de refinancement

La BCVS développe les services d'une banque universelle de proximité.

Ses sources de financement privilégiées, les dépôts à vue et à terme de la clientèle, sont complétés par des prêts de la centrale des lettres de gage des Banques Cantonales suisses et par l'émission d'emprunts obligataires.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, la BCVS opère également sur le marché monétaire.

#### Expositions en dérivés et appels de marge potentiels

Le tableau « 8.4 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs) en milliers de francs » des comptes annuels détaille la nature et le volume des opérations sur dérivés traitées par la BCVS (p. 116 du rapport de gestion 2024).

Toutes les contreparties bancaires aux produits dérivés gré à gré ont conclu des contrats de compensation, de sorte que le risque de défaillance net (valeurs de remplacement positives moins négatives) doit être couvert par des garanties en espèces ou en titres auprès de la contrepartie. Afin de déterminer le risque potentiel de tels paiements, le paiement le plus élevé effectué sur une période de 30 jours à destination ou en provenance de la contrepartie au cours des deux dernières années est calculé et pris en compte dans le LCR en tant que sortie de trésorerie. Au 31 décembre 2024, cela correspond à un montant de 173,8 millions de francs.

#### Asymétries de devises dans le LCR

Durant le 2<sup>e</sup> semestre 2024, plus de 93% des engagements inscrits au bilan étaient libellés en francs suisses.

## TABLEAU LIQ1

### Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités (LCR)

en milliers de francs

	3 <sup>e</sup> trimestre 2024 (valeurs moyennes mensuelles)		4 <sup>e</sup> trimestre 2024 (valeurs moyennes mensuelles)		
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	
<b>A. Actifs liquides de haute qualité</b>					
<b>1</b>	<b>Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>				
	–	3'894'793	–	3'867'591	
<b>B. Sorties de trésorerie</b>					
2	Dépôts de détail	6'465'412	509'100	6'460'965	513'812
3	- dont dépôts stables	3'085'694	154'285	3'030'965	151'548
4	- dont dépôts moins stables	3'379'718	354'815	3'430'001	362'263
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	2'497'926	1'679'623	2'501'887	1'616'155
7	- dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	2'371'260	1'552'956	2'383'554	1'497'821
8	- dont titres de créances non garantis	126'667	126'667	118'333	118'333
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés	–	–	–	–
10	Autres sorties de trésorerie	2'115'837	384'874	2'125'418	377'261
11	- dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	186'310	186'310	174'753	174'753
12	- dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	12'667	12'667	14'333	14'333
13	- dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	1'916'860	185'898	1'936'331	188'174
14	Autres engagements de financement contractuels	63'896	63'896	61'560	61'560
15	Autres engagements de financement conditionnels	21'709	1'085	22'069	1'103
<b>16</b>	<b>Somme des sorties de trésorerie</b>	<b>–</b>	<b>2'638'577</b>	<b>–</b>	<b>2'569'890</b>
<b>C. Entrées de trésorerie</b>					
17	Opérations de financement garanties (reverse repo par ex.)	–	–	–	–
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	172'657	42'513	189'428	19'505
19	Autres entrées de trésorerie	100'793	100'793	74'270	74'270
<b>20</b>	<b>Somme des entrées de trésorerie</b>	<b>273'450</b>	<b>143'306</b>	<b>263'698</b>	<b>93'776</b>
<b>Valeurs apurées</b>					
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	–	3'894'793	–	3'867'591
22	Somme nette des sorties de trésorerie	–	2'495'271	–	2'476'115
<b>23</b>	<b>Ratio de liquidités à court terme LCR en %</b>	<b>–</b>	<b>156,1%</b>	<b>–</b>	<b>156,2%</b>

## TABLEAU LIQ2

### Liquidités : informations relatives au ratio de financement (NSFR)

Le NSFR démontre la stabilité du financement d'une banque à l'horizon d'un an. Le financement est stable lorsque les actifs et les positions hors bilan sont financés durablement et de manière viable.

Le NSFR est calculé comme le ratio entre financement stable disponible (*Available Stable Funding, ASF*) et le financement stable exigé (*Required Stable Funding, RSF*). Le ratio minimum légal est fixé à 100%.

En se situant à 128,8% au 31 décembre 2024 (128,5% au 30 septembre 2024), le ratio NSFR illustre la stabilité du mode de financement de la Banque.

Le financement stable disponible (ASF) provient des fonds propres ainsi que, principalement, des dépôts à vue et à terme de la clientèle, des prêts de la centrale des lettres de gage des Banques Cantonales suisses et des emprunts obligataires, sources privilégiées de refinancement de la Banque. Quant au financement stable exigé (RSF), il résulte majoritairement des Créances sur la clientèle et des Créances hypothécaires.

Le ratio NSFR ne contient pas d'actifs et engagements interdépendants.

en milliers de francs

		30.09.2024					31.12.2024				
		a	b	c	d	e	a	b	c	d	e
		Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
<b>Indications sur le refinancement stable disponible (<i>Available Stable Funding, ASF</i>)</b>											
1	Instruments de fonds propres	1'572'529				<b>1'572'529</b>	1'646'015				<b>1'646'015</b>
2	Fonds propres réglementaires <sup>1)</sup>	1'572'529				<b>1'572'529</b>	1'646'015				<b>1'646'015</b>
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises	8'056'751	679'849	133'191	64'978	<b>8'257'069</b>	8'223'983	564'428	79'689	59'508	<b>8'250'119</b>
5	Dépôts stables	4'068'111	89'532	27'915	24'486	<b>4'000'767</b>	4'091'368	78'168	16'870	22'157	<b>3'999'243</b>
6	Dépôts moins stables	3'988'640	590'316	105'277	40'492	<b>4'256'302</b>	4'132'616	486'260	62'819	37'351	<b>4'250'876</b>
7	Moyens de financement provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) ( <i>wholesale</i> )	1'356'674	762'861	176'216	203'330	<b>1'199'973</b>	1'616'961	787'850	197'100	189'098	<b>1'252'827</b>
9	Dépôts non opérationnels	1'356'674	762'861	176'216	203'330	<b>1'199'973</b>	1'616'961	787'850	197'100	189'098	<b>1'252'827</b>
10	Engagements adossés à des actifs interdépendants										
11	Autres engagements	302'968	2'365'118	350'494	4'515'787	<b>4'714'247</b>	277'761	1'899'599	478'282	4'724'000	<b>4'998'141</b>
12	Engagements résultant d'opérations en dérivés	–			12'787	–	–				–
13	Autres engagements et instruments de fonds propres	302'968	2'365'118	350'494	4'503'000	<b>4'714'247</b>	277'761	1'899'599	478'282	4'724'000	<b>4'998'141</b>
<b>14</b>	<b>Total du refinancement stable disponible</b>	–	–	–	–	<b>15'743'818</b>	–	–	–	–	<b>16'147'101</b>

1) Avant application des déductions réglementaires

**TABLEAU LIQ2**
**Liquidités : informations relatives au ratio de financement (NSFR)**

en milliers de francs

		30.09.2024					31.12.2024				
		a	b	c	d	e	a	b	c	d	e
		Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
<b>Indications relatives au refinancement stable requis (Required Stable Funding, RSF)</b>											
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) NSFR	—	—	—	—	302'795	—	—	—	—	255'745
16	Dépôts opérationnels auprès d'autres institutions financières		144'004			32'002		43'909			21'954
17	Crédits et titres performants	584'768	963'905	776'839	13'250'183	11'490'986	673'872	1'005'583	819'725	13'446'855	11'778'318
19	<i>Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors catégories 1 et 2a ou non garantis</i>	9'059	151'120	30'000	157'058	203'786	6'040	91'383	32'390	171'348	207'291
20	<i>Crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des Etats, des banques centrales et des autres corporations de droit public, dont :</i>	331'494	149'268	135'090	1'390'293	1'585'838	435'942	226'700	119'171	1'472'985	1'761'011
21	<i>Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35% dans l'approche AS-BRI</i>			211	132'078	85'988			349	201'698	131'331
22	<i>Créances hypothécaires performantes, dont :</i>	188'189	663'517	606'749	11'677'322	9'629'555	173'069	687'500	663'165	11'752'703	9'714'423
23	<i>Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35% dans l'approche AS-BRI</i>	141'273	559'550	517'376	9'858'653	7'920'539	128'142	580'793	554'417	9'912'054	7'976'391
24	<i>Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y c. les titres de participation négociés en bourse</i>	56'027		5'000	25'510	71'806	58'820		5'000	49'819	95'593
25	Actifs adossés à des engagements dépendants										
26	Autres actifs :				330'411	330'411				383'237	383'237
30	<i>Passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise</i>	—			3'526	3'526	—			10'462	10'462
31	<i>Tous les autres actifs résiduels</i>				326'885	326'885				372'775	372'775
32	Eléments hors bilan	—			1'965'517	98'276	—			1'890'834	94'542
33	<b>Total du refinancement stable requis</b>	—	—	—	—	12'254'469	—	—	—	—	12'533'796
34	<b>Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)</b>	—	—	—	—	128,5%	—	—	—	—	128,8%

## TABLEAU CRA

### Risque de crédit : informations générales

Les informations sur la gestion du risque de crédit sont présentées au ch. 3.1 de l'annexe aux comptes annuels (p. 106-108 du rapport de gestion 2024).

## TABLEAU CR1

### Risque de crédit : qualité de crédit des actifs

en milliers de francs

		a	b	c	d
		Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes (a + b - c)
		Positions en défaut	Positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	375'568	15'608'639	156'470	15'827'737
2	Titres de dette		1'406'261		1'406'261
3	Expositions hors bilan	185	394'305	1'454	393'036
4	<b>Total</b>	<b>375'753</b>	<b>17'409'205</b>	<b>157'924</b>	<b>17'627'034</b>

## TABLEAU CR2

### Risque de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut

en milliers de francs

		a
1	Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période précédente (données retraitées)	333'690
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	116'490
3	Positions retirées du statut « en défaut »	-73'718
4	Montants amortis	
5	Autres changements (+/-)	-894
6	<b>Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période de référence</b>	<b>375'568</b>

## TABLEAU CRB

### Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs <sup>1)</sup>

en milliers de francs

	Segmentation du risque crédit - branches							Total
	Gouvernements centraux et Banques centrales	Institutions	Banques et maisons de titres	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	
<b>Bilan / Créances</b>								
Liquidités	3'078'464						66'999	3'145'463
Créances sur les banques			311'319					311'319
Créances sur la clientèle	40'818	950'519	10'060	254'282	967'386			2'223'066
Créances hypothécaires		33'761	578	215'001	13'101'044			13'350'384
Opérations de négoce							5	5
Immobilisations financières	74'943	160'042	482'396	670'746		7'521	75'348	1'470'996
Comptes de régularisation							24'774	24'774
Participations						19'541		19'541
Immobilisations corporelles							116'038	116'038
Autres actifs							80'796	80'796
<b>Total</b>	<b>3'194'225</b>	<b>1'144'322</b>	<b>804'353</b>	<b>1'140'029</b>	<b>14'068'430</b>	<b>27'062</b>	<b>363'959</b>	<b>20'742'381</b>
<b>Hors Bilan</b>								
Engagements conditionnels		186		8'583	12'334			21'103
Engagements irrévocables	31	82'088		500	238'982			321'602
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			51'784				1	51'785
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>82'274</b>	<b>51'784</b>	<b>9'083</b>	<b>251'315</b>		<b>1</b>	<b>394'490</b>
<b>Créances en souffrance</b>								
Créances en souffrance					34			34
- dont créances en souffrance ; mais pas compromises								
- dont créances en souffrance depuis plus de 90 jours ; mais pas compromises					34			34
<b>Créances compromises</b>								
Créances compromises	4'862	622	118	59'296	310'636			375'534
- dont créances compromises « échues »	827	14	17	12'681	160'027			173'566
- dont créances compromises « non échues »	4'035	608	100	46'615	150'609			201'968
Corrections de valeur pour des positions compromises	1	0		26'021	73'140			99'162

(1) Présentation sans compensation des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises.

## TABLEAU CRC

### Risque de crédit : indications relatives aux techniques d'atténuation du risque

Les informations relatives aux techniques d'atténuation du risque sont présentées au ch. 5 de l'annexe aux comptes annuels (p. 112 du rapport de gestion 2024).

## TABLEAU CR3

### Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque

en milliers de francs

	a	b1	b	d	f
	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes / valeurs comptables	Dont positions couvertes par des sûretés	Dont positions couvertes par des garanties financières	Dont positions couvertes par des dérivés de crédit
1 Prêts (sans les titres de dette)	1'907'161	13'977'607	13'617'163	360'444	
2 Titres de dette	1'406'261				
<b>3 Total</b>	<b>3'313'422</b>	<b>13'977'607</b>	<b>13'617'163</b>	<b>360'444</b>	
4 - dont en défaut	37'687	238'541	231'018	7'523	

## TABLEAU CRD

### Risque de crédit : indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard

La BCVS n'utilise pas les notations externes pour le calcul des fonds propres nécessaires selon l'approche standard.

## TABLEAU CR4

### Risque de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard <sup>1)</sup>

en milliers de francs

	a	b	c	d	e	f
	Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque et après mesures d'atténuation du risque			
	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	RWA	Densité RWA
1 Gouvernements centraux et banques centrales	3'153'407		3'194'113	15		
2 Banques et maisons de titres	799'592	51'784	799'592	51'784	414'921	48,7%
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	882'765	82'274	1'136'898	41'125	486'346	41,3%
4 Entreprises	1'278'446	9'083	1'139'999	4'481	821'185	71,8%
5 Retail	14'237'149	251'348	13'992'114	123'825	6'469'986	45,8%
6 Titres de participations	27'062		27'062		40'686	150,3%
7 Autres positions	288'370	1	288'370	1	316'229	109,7%
<b>8 Total</b>	<b>20'666'791</b>	<b>394'490</b>	<b>20'578'147</b>	<b>221'231</b>	<b>8'549'353</b>	<b>41,1%</b>

<sup>1)</sup> Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises ne sont pas intégrées à ce tableau.

## TABLEAU CR5

### Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard<sup>1)</sup>

en milliers de francs

Catégories de positions / pondérations risques		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
		0%	10%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1	Gouvernements centraux et banques centrales	3'194'128									3'194'128
2	Banques et maisons de titres			122'196		677'396		51'784			851'376
3	Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement			340'659	5'039	831'761		550	13		1'178'023
4	Entreprises			388'200	19'375		690	736'153	63		1'144'480
5	Retail				11'309'786		1'262'554	1'501'505	42'094		14'115'938
6	Titres de participation							7'516	15'696	3'851	27'062
7	Autres positions	66'999						169'925	289	51'158	288'371
<b>8</b>	<b>Total</b>	<b>3'261'127</b>		<b>851'055</b>	<b>11'334'200</b>	<b>1'509'157</b>	<b>1'263'244</b>	<b>2'467'432</b>	<b>58'155</b>	<b>55'009</b>	<b>20'799'379</b>
9	- dont créances couvertes par gage immobilier				11'334'200		629'027	1'131'067			13'094'294
10	- dont créances en souffrance	827						81'324	42'170		124'321

1) Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises ne sont pas intégrées à ce tableau.

## TABLEAU CRE

### IRB : indications relatives aux modèles

La BCVS applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de crédit.

Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche IRB (*Internal Ratings-Based Approach*).

## TABLEAU CCRA

### Risque de crédit de contrepartie : indications générales

Les informations relatives à la gestion du risque de crédit de contrepartie sont présentées au ch. 3.1 de l'annexe aux comptes annuels (p. 106-108 du rapport de gestion 2024).

## TABLEAU CCR5

### Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie

en milliers de francs

	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisées dans le SFTs	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés remises
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées		
Liquidités en CHF		8'110		102'232		
Créances sur la Confédération						100'511
Obligations d'entreprises						98'859
<b>Total</b>		<b>8'110</b>		<b>102'232</b>		<b>199'370</b>



## TABLEAU CCR8

### Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales

en milliers de francs

		a	b
		EAD (post-CRM)	RWA
18	Marges initiales non ségréguées	49'953	

## TABLEAU SECA

### Titrisations : indications générales relatives aux positions de titrisation

La BCVS n'effectuant pas d'opérations de titrisation, elle ne doit pas publier ce tableau.

## TABLEAU MRA

### Risques de marché : indications générales

Les informations relatives à la gestion des risques de marché sont présentées au ch. 3.3 de l'annexe aux comptes annuels (p. 108-109 du rapport de gestion 2024).

## TABLEAU MR1

### Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard

en milliers de francs

		a
		RWA
<b>Produits outright</b>		
1	Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	
2	Risque de cours sur actions (général et spécifique)	
3	Risque de change	2'211
4	Risque sur matières premières	2'598
<b>Options</b>		
5	Procédure simple	
6	Procédure delta-plus	
7	Procédure par scénarios	
8	Titrisations	
9	<b>Total</b>	<b>4'809</b>

## TABLEAU MRB

### Risques de marché : indications en cas d'utilisation de l'approche des modèles

La BCVS applique l'approche standard pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de marché.

Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche des modèles.

## TABLEAU IRRBBA

# Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque

### a. Description de la façon dont la Banque définit l'IRRBB afin de mesurer et gérer le risque

Le risque de taux dans le portefeuille de la Banque (IRRBB : *Interest rate risk in the banking book*) est défini comme la perte potentielle encourue sur la marge nette d'intérêt ou une baisse de la valeur des fonds propres en cas de variation des taux d'intérêt sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan du portefeuille de la Banque.

Deux types de risques de taux d'intérêt significatifs pour la Banque sont pris en considération dans le cadre de l'Asset and Liability Management :

- Le risque de révision de taux, qui résulte du décalage temporel (pour les taux fixes) ou de la révision (pour les taux variables) des taux des actifs, des passifs et des positions du hors bilan.
- Le risque de base, qui résulte d'une corrélation imparfaite dans l'ajustement des taux reçus et versés sur des produits différents, dotés par ailleurs de caractéristiques de révision de taux analogues. Lorsque les taux changent, ces différences peuvent entraîner des variations imprévues des marges d'intérêt entre les flux de trésorerie et les bénéfices des créances, dettes et instruments du hors bilan à échéances ou fréquences de révisions de taux identiques.

### b. Description des stratégies supérieures de la Banque afin de gérer et atténuer l'IRRBB

Dans le cadre de la planification à moyen terme approuvée par le Conseil d'administration, la Banque poursuit l'objectif à long terme d'assurer un revenu net approprié, généré par les intérêts, à travers tous les cycles d'intérêt et de marché.

Les transformations d'échéances en rapport avec les affaires bancaires, les besoins de la clientèle et l'évolution du marché s'accompagnent de risques de taux d'intérêt. Le refinancement des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires par les dépôts à vue et à terme de la clientèle, des prêts de la centrale des lettres de gage des Banques Cantonales suisses et l'émission d'emprunts obligataires, de même que la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, permettent de limiter ces risques.

Des limites stratégiques et opérationnelles sont définies par la Direction générale et approuvées par le Conseil d'administration. La situation des risques de taux est présentée au Comité ALCO (*Asset-and-Liability-Management-Committee*) et à la Direction générale. La Direction générale est informée mensuellement sur le respect des limites d'appétence et le Conseil d'administration trimestriellement.

Le Comité ALCO est responsable de l'identification, de l'évaluation et de la surveillance des risques de taux. Le comité ALCO décide des opérations nécessaires à la gestion / couverture des risques de taux, de structure du bilan / compte de résultat et des liquidités, dans le cadre des limites déterminées par la Direction générale et le Conseil d'administration.

Les risques de taux inhérents aux opérations au bilan et hors bilan sont pilotés et surveillés de manière centralisée par le comité ALCO. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres et la projection des revenus. Le département Risk Management & Contrôle

interne est responsable de la mesure et du contrôle des risques de taux ainsi que de leur reporting.

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan : le taux d'une position à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux d'intérêts du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Le Comité ALCO réexamine la pertinence des clés de réplication au moins une fois par an. En cas d'adaptation, le Conseil d'administration en est informé.

### c. Périodicité du calcul des valeurs estimatives de l'IRRBB de la Banque et description des agrégats spécifiques utilisés par la Banque afin d'évaluer sa sensibilité à l'IRRBB

L'exposition aux risques de taux est calculée mensuellement, principalement par la détermination de valeurs  $\Delta$ EVE (perspective de la valeur économique) et NII (perspective des bénéfices) et par des simulations.

### d. Description des scénarios de chocs de taux et de stress utilisés par la banque afin d'évaluer les modifications des valeurs économiques et des revenus

La Banque modélise les scénarios réglementaires suivants, définis dans la Circ.-FINMA 2019/2 Risques de taux - banques :

- Scénarios de choc de taux (calculs  $\Delta$ EVE) : variation parallèle de  $\pm 150$  pdb, steepener / flattener, taux d'intérêt à court terme en hausse ou en baisse.
- Scénarios de choc (calculs NII) : scénario de base, baisse / hausse des taux.

D'autres scénarios alternatifs relatifs à la NII ainsi que, ponctuellement, des scénarios de stress impliquant en particulier des hausses importantes et subites sont également appliqués.

### e. Différences sensibles entre les hypothèses de modélisation de la Banque utilisées dans le système de mesure interne du risque de taux et les hypothèses de modélisation prévues pour la publication dans le tableau IRRBB1

S'agissant du  $\Delta$ EVE, les hypothèses de modélisation utilisées dans le système interne de mesure du risque de taux de la banque ne divergent pas des données figurant au tableau IRRBB1. Concernant le calcul des valeurs NII, le scénario de base de la banque ne diverge pas des données figurant au tableau IRRBB1.

L'impact sur les revenus tient compte d'un taux plancher à 0% pour les prestations de la clientèle à taux positif et intègre les hypothèses de renouvellement des positions à taux fixe selon leurs caractéristiques de durée et de pricing observables historiquement.

## TABLEAU IRRBBA

# Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque

### f. Description générale de la façon dont la banque couvre l'IRRBB ainsi que du traitement comptable y relatif

Le risque de taux résultant de la transformation des échéances est limité au moyen de positions à taux fixe et d'instruments financiers dérivés (IRS). Le traitement comptable en vigueur appliqué aux opérations de couverture est décrit au point 6 « Politique d'affaires lors de la mise en oeuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture » des comptes annuels (p. 112 du rapport de gestion 2024).

### g. Description générale des hypothèses-clés et des paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer $\Delta EVE$ et $\Delta NII$ dans le tableau IRRBB1 et en prenant en compte les positions et devises selon le tableau IRRBBA1

#### Modification de la valeur actuelle des fonds propres ( $\Delta EVE$ )

Détermination des flux des paiements : prise en compte des marges de taux et des autres composantes :

- Les flux des paiements sont présentés en tenant compte des marges de taux.

Procédure de mapping : description des procédures de mapping des paiements mises en oeuvre :

- Les flux des paiements permettant de déterminer le  $\Delta EVE$  sont calculés sur la base de contrats individuels.

Taux d'escompte - description des taux d'escompte (spécifiques aux produits) ou hypothèses d'interpolation :

- Les flux des paiements, y compris les marges de taux, sont actualisés sur la base des courbes du SARON et des swaps de taux (IRS-mid).

#### Modification des revenus attendus ( $\Delta NII$ )

Description de l'approche et des hypothèses centrales du modèle de détermination des modifications des revenus futurs :

- Dans le cadre de la planification annuelle à moyen terme, le bilan de la période planifiée est simulé pour différents scénarios. Pour ce faire, la BCVS recourt à différentes combinaisons de scénarios de taux, de stratégies commerciales et de comportements de la clientèle. Des hypothèses sur l'évolution de la courbe des taux, les facteurs d'influence et les modèles de volumes et d'échéances sont ainsi formulés. Outre un scénario de base, des scénarios alternatifs ainsi que, ponctuellement, des simulations de résistance. Le scénario de base est recalculé sur un horizon de 12 mois en lui appliquant une variation de la courbe des taux de  $\pm 150$  pdb.

#### Positions variables

Description de l'approche, y c. les hypothèses et paramètres centraux servant à déterminer la date de redéfinition des taux et les flux de fonds des positions variables :

- La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan : le taux d'une position à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Pour les prestations actives à taux

variables, les taux d'intérêt historiques de produits et du marché servent de données de base à la simulation (*back-looking*). Pour les prestations passives à taux variables, les évolutions des taux des produits en fonction de scénarios d'évolution des taux du marché servent de données de base à la simulation (*forward-looking*).

#### Positions comportant des options de remboursement

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de remboursement anticipées liées à des comportements :

- Les produits de la BCVS ne comprennent aucune position avec options de remboursement liées à des comportements.

#### Placements à terme

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des retraits anticipés liés à des comportements :

- Les produits de la BCVS ne comprennent aucune position avec options de remboursement liées à des comportements. Au cas où des dépôts à terme seraient retirés prématurément, la valeur du marché s'applique.

#### Options de taux automatiques

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de taux automatiques, non liées à des comportements :

- Les produits de la BCVS ne comprennent aucune position avec options de remboursement automatique, non liées à des comportements.

#### Positions en dérivés

Description du but, des hypothèses et procédures des dérivés de taux linéaires et non-linéaires :

- La Banque utilise les swaps de taux (IRS) pour la gestion du risque de taux. Elle contracte également des swaps de devises dans le cadre de sa stratégie de refinancement ; ces instruments dérivés comprennent également une composante de taux.

#### Autres hypothèses

Description des autres hypothèses et procédures ayant un impact sur le calcul des valeurs des tableaux IRRBBA1 et IRRBB1, à l'instar de l'agrégation en matière de devises et des hypothèses de corrélation au niveau des taux :

- Il n'y a pas d'autres hypothèses.

**TABLEAU IRRBBA1**
**Risque de taux : informations quantitatives  
sur la structure des positions et la redéfinition des taux**

	Volumes (en millions de francs)			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	dont CHF	Dont autres devises signifi- catives représentant plus de 10 % des valeurs patrimo- niales ou des engagements de la somme de bilan	Total	dont CHF	Total	dont CHF
<b>Date de redéfinition du taux définie</b>							
Créances sur les banques	195	195	n/a	1,20	1,20	–	–
Créances sur la clientèle	1'996	1'985	n/a	3,58	3,57	–	–
Hypothèques du marché monétaire	1'598	1'598	n/a	0,02	0,02	–	–
Hypothèques à taux fixes	11'634	11'634	n/a	4,30	4,30	–	–
Immobilisations financières	1'406	1'395	n/a	3,16	3,17	–	–
Autres créances			n/a			–	–
Créances découlant de dérivés de taux <sup>1)</sup>	3'948	3'266	n/a	1,09	0,95	–	–
Engagements envers les banques	1'434	1'149	n/a	0,57	0,50	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2'121	1'887	n/a	0,60	0,56	–	–
Obligations de caisse	73	73	n/a	1,91	1,91	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	5'399	5'399	n/a	4,68	4,68	–	–
Autres engagements			n/a			–	–
Engagements résultant de dérivés de taux <sup>1)</sup>	3'934	3'934	n/a	4,70	4,70	–	–
<b>Date de redéfinition du taux non définie</b>							
Créances sur les banques	219	109	n/a	0,08	0,08	–	–
Créances sur la clientèle	246	230	n/a	0,25	0,25	–	–
Créances hypothécaires à taux variables	182	182	n/a	0,69	0,69	–	–
Autres créances à vue	15	15	n/a	0,08	0,08	–	–
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	5'784	5'480	n/a	1,27	1,22	–	–
Autres engagements à vue	65	45	n/a	0,08	0,08	–	–
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	4'172	4'172	n/a	2,46	2,46	–	–
<b>Total</b>	<b>44'422</b>	<b>42'750</b>	<b>n/a</b>	<b>2,93</b>	<b>2,98</b>	<b>7,00</b>	<b>7,00</b>

<sup>1)</sup> Swaps de taux d'intérêts (IRS) et swaps de devises. Pour des raisons techniques, double affichage du volume des dérivés aussi bien sous créances que sous engagements.

## TABLEAU IRRBB1

### Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement

en milliers de francs	$\Delta$ EVE (fluctuation de la valeur économique)		$\Delta$ NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2024	30.06.2024	31.12.2024	30.06.2024
Hausse parallèle	-67'529	-62'986	66'205	62'157
Baisse parallèle	123'113	88'134	-33'884	-46'849
Choc dit <i>steepener</i> (baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme)	-28'057	-34'662	—	—
Choc dit <i>flattener</i> (hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme)	22'193	21'674	—	—
Hausse des taux à court terme	-5'224	-3'893	—	—
Baisse des taux à court terme	32'170	6'766	—	—
Maximum	67'529	62'986	33'884	46'849
Fonds propres de base (Tier 1)	1'581'015	1'508'516		

#### $\Delta$ EVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement parallèle vers le haut, puisqu'à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts de la clientèle à taux variable.

#### $\Delta$ NII

Sur la base du bilan actuel, en cas de hausse des taux d'intérêt, les produits des actifs variables et des IRS augmenteraient davantage que les charges liées aux prestations passives de la clientèle à taux variables. Quant aux prestations actives et passives à taux fixes, elles sont renouvelées à échéance aux nouvelles conditions. Il résulte de cette simulation une augmentation des résultats nets d'intérêts.

La simulation d'un déplacement vers le bas impacte principalement les prestations actives et passives à court terme. L'influence sur les dépôts des clients est limitée, car aucune condition négative n'a été appliquée aux dépôts des clients en cas de réduction des taux d'intérêt pour la simulation.

Les avoirs auprès de la Banque Nationale Suisse sont intégrés aux actifs variables.

## **TABLEAU REMA**

### **Rémunérations : politiques**

Le devoir de publication de ce tableau ne s'applique qu'aux établissements soumis à l'application impérative de la Circ.-FINMA 10/1 « Systèmes de rémunération » (cm 6).

La BCVS n'est pas soumise à cette publication.

La partie « Rémunérations, participations et prêts » du chapitre Gouvernance d'entreprise présente le système de rémunération en vigueur à la BCVS (p. 88-89 du rapport de gestion 2024).

## **TABLEAU ORA**

### **Risques opérationnels : indications générales**

Les informations relatives à la gestion des risques opérationnels sont présentées au ch. 3.5 de l'annexe aux comptes annuels (p. 109-110 du rapport de gestion 2024).

### **Risques Financiers liés au climat**

Les informations relatives à la gestion des risques financiers liés au climat sont présentées dans le rapport « Climat 2024 suivant les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosure (TCFD) ».

